

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 47 du 25.11.2016  
Piliers du 25.11.2016  
au 26.12.2016

Monthey, le 22 novembre 2016

N/réf. ECO/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

1. Requérants : Mme et M. Jessica et Michael Morisod, représentés par AIS Architecture, M. Laurent Savioz, Rte de Massillon 1, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 5395, folio 39, au lieu-dit « Bredan », située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'620/1'121'195;  
dossier déposé le 8 novembre 2016.  
Objet : construction d'une villa individuelle Minergie avec un garage et les aménagements extérieurs y relatifs.  
Remarque : la villa nécessite une dérogation pour l'orientation de la toiture.
  
2. Requérante : Les Citadelles de Sion Sàrl, par M. Hervé Valette, représentée par le bureau Idéa-Constructions SA, Rue du Pré-Fleuri 43, 1963 Vétroz.  
Situation : parcelle No 790, folio 9, au lieu-dit « Coppet », située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des PPE Nos 59009 à 59015, promis-vendu à la requérante; coordonnées : 2'562'330/1'122'465;  
dossier déposé le 24 octobre 2016.  
Objet : démolition d'un bâtiment existant et construction d'un immeuble de 27 appartements avec bureaux et parking souterrain.  
Remarques : cet objet nécessite une dérogation à la hauteur d'étage et une dérogation au nombre de niveaux.  
**Cette publication annule et remplace celle parue au bulletin officiel du 11 novembre 2016, en raison de l'absence des gabarits lors de la première publication.**
  
3. Requérant : M. Predrag Durasovic, Av. de l'Europe 73B, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 5144, folio 36, au lieu-dit « Chez Bollut », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'036/1'120'904;  
dossier déposé le 18 novembre 2016.  
Objet : construction d'un mur de soutènement, renforcement et prolongement d'un mur de soutènement existant et pose d'une barrière de sécurité en bois.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distances aux limites.

4. Requérant : M. Jean-Jacques Crittin, représenté par le bureau d'architecture Aalberti SA, Ch. du Verger 1, 1868 Collombey.
- Situation : parcelle No 5214, folio 36, au lieu-dit « Grand Clos », située en zone R2, individuelle coteau A, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'275/1'121'300; dossier déposé le 18 novembre 2016.
- Objet : construction de deux villas jumelles et d'un appartement de 2.5 pièces Minergie, ainsi que les aménagements extérieurs y relatifs – modification partielle du projet autorisé les 2 mars 2015 et 21 mars 2016, par la modification de l'emplacement des pompes à chaleur.
5. Requérante : Mme Rita Schürmann, Rte d'Outre-Vièze 57, 1871 Choëx.
- Situation : parcelle No 4037, folio 27, au lieu-dit « Outrevièze », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'923/1'121'568; dossier déposé le 21 novembre 2016.
- Objet : changement d'affectation d'un studio en chambre d'hôtes.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 26 décembre 2016 à 18.00 heures